


Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2017/99  Paraphe : 
<b>REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE</b> <i>Délibération n°DB2017/51</i>	

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 18

Votants : 21

POUR : 21 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le six novembre deux mille dix-sept, à 18h00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 26/10/2017

Mme Agnès MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mme Patricia LESUEUR, Mme Agnès MERCIER et Mme Françoise PAYEN et, M. Tony BESANCON, M. Roland CANIVENQ, M. Dominique CARPENTIER, M. Jean-Pierre CORNEILLE, M. Claude DEBOURCES, M. Philippe ETIENNE, M. Olivier GODART, M. André MALVAUX, M. Christophe MANCEAUX, M. Frédéric MATHIAS, M. Michel MEIS, M. Jean Yves PIC, M. Jean-Pol RICHELET, M. Francis SIGNORET et M. Benoit SINGLIT.

Représentés : M. Claude ADAM donne pouvoir à M. Dominique CARPENTIER, M. Jacques BOUILLON donne pouvoir à M. SIGNORET et M. Yann DUGARD donne pouvoir à M. Olivier GODART.

**OBJET : PERIODES ET HORAIRES D'OUVERTURE 2018 DU PARC ARGONNE  
DECOUVERTE**

Vu les statuts de la 2C2A notamment l'article « Développement, gestion et animation d'actions et d'équipements, d'activités touristiques et de loisirs d'intérêt communautaire » ;

Vu l'avis favorable remis par la commission Tourisme et Communication sollicité par mail en date du 26/10/2017 ;

Après en avoir délibéré, le Bureau APPROUVE les périodes et horaires d'ouverture du Parc Argonne Découverte pour 2018, tel que présentés ci-après :

Dates	Horaires	Jours	Restaurant
Vacances d'hiver (du 10 février au 11 mars)	De 10h à 17h	Tous les jours	Ouvert
Du 31 mars au 06 juillet	De 10h à 18h	Tous les jours	Ouvert
Vacances d'été (07 juillet au 02 septembre)	De 10h à 19h	Tous les jours	Ouvert
Du 3 septembre au 19 octobre	De 10h à 18h	Mercredi, Samedi, Dimanche	Ouvert
Vacances de la Toussaint (Du 20 octobre au 4 novembre)	De 10h à 18h	Tous les jours	Ouvert

- AUTORISE la fermeture des caisses une heure avant la fermeture du site.
- PREND ACTE que la période d'ouverture de Noël 2018 sera définie ultérieurement.

Le Président,  
Francis SIGNORET

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le  
et de sa publication ou notification le

13 NOV. 2017